

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'OISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE RIBECOURT-DRESLINCOURT

2026 - 046 NOMBRE DE MEMBRES

AFFÉRENT AU CONSEIL MUNICIPAL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
27	27	27

Séance du 30 mars 2026

Date de la convocation
23/03/2026

L'an deux mille vingt-six, le **lundi 30 mars à 19h**,
le Conseil Municipal de cette Commune
convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la
loi au **Centre Yves Montand** de RIBECOURT sous
la présidence de Monsieur LÉTOFFÉ Jean-Guy, Maire

Date d'affichage
23/03/2026

Présents : M. LÉTOFFÉ Jean-Guy, Mme BALITOUT Hélène, M. BELLOT Patrice, Mme PIENS Antonella, M. CARRASCO José, Mme HAINEZ Carole, M. COPPIN Franck, Mme CHARLET Valérie, M. CANTRAINE Hervé, Mme FRÉTÉ Thérèse, M. CATRY Bruno, M. GILLOT Jean-Pierre, M. CARON Joël, Mme DOGIMONT Laurette, , Mme NISOLE Sandra, M. DE ALMEIDA Pierre, Mme CAMARA Laura, Mme BOULNOIS Naguine à partir de 19h02, M. CHMIELEWSKI Thomas, Mme HALKO Laurence, M. LANCIEN Yves, Mme GUEMBE Florence, M. KLIBER Antoine, Mme TROUILLET Sarah, M. LÉGER Loïc, Mme MARCHI Charlène, M. LAMOUREUX Laurent.

Excusé : Mme BOULNOIS Naguine jusqu'à 19h02

Pouvoir : Mme BOULNOIS Naguine à Mme BALITOUT Hélène jusqu'à 19h02

Secrétaire de séance : Madame FRÉTÉ Thérèse

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL
Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités

RAPPORTEUR : M. Jean-Guy LÉTOFFÉ

Vu la délibération du 5 Novembre 1999 par laquelle le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à l'Association Départementale pour l'Informatisation des Communes de l'Oise ;

Considérant qu'en sa qualité de membre de l'Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités, la Commune a la possibilité d'être représentée au sein de cet organisme par un délégué ;

Considérant que les candidats en présence ont obtenu respectivement :

TITULAIRE

SUPLÉANT

M. LÉTOFFÉ Jean-Guy : 27 voix

M. COPPIN Franck : 27 voix

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** ;

DÉCIDE : Le Conseil Municipal est représenté au sein de l'Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités par :

Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le

ID : 060-216005314-20260330-D2026046-DE



TITULAIRE

M. LÉTOFFÉ Jean-Guy

SUPPLÉANT

M. COPPIN Franck

Le secrétaire de séance,

Thérèse FRÉTÉ

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Thérèse FRÉTÉ'.

Le Maire,

Jean-Guy LÉTOFFÉ